

TELETHON 2021 MARCHE GOURMANDE
dimanche 5 décembre

Pour la 15ème fois, les bénévoles de tout le canton organisent une marche-repas sur la voie verte, cette année entre Ferdrupt et St Maurice (env.13 km) le dimanche 5 décembre.

Principe :

Les départs auront lieu entre 10h 45 et 12h15.

A chaque étape, un plat : café d'accueil ou apéritif, soupe, tofailles et fumé (+ 1 boisson), fromage (+ boisson), dessert et café.

Participation : 17 € par personne (9 € pour les enfants jusqu'à 12 ans), dont 1€ de consigne récupérable en fin de parcours en échange du gobelet fourni au départ.

Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Réservation et paiement préalable (si chèque, à l'ordre de : AFM - Téléthon) à la mairie (ou auprès de votre responsable communal téléthon :.....) à partir du 8 novembre.

Le jour de la marche, **n'oubliez pas de vous munir d'un masque, de votre passe sanitaire, et du carton d'inscription** qui vous sera remis lors de votre paiement.

Des navettes retour sont prévues l'après-midi pour ramener les participants au point de départ à partir de 14h00, pour un euro par personne payable sur place (bénéfice également reversé au Téléthon).

Talon à rendre avec votre règlement entre le 8 et le 25 novembre :

MARCHE GOURMANDE TELETHON 2021 (soumise au passe sanitaire)

Mr Mme

adresselocalité

téléphone

mail.....

réserve(nt) pouradultes etenfants.

Ci-joint le règlement correspondant de€ - en espèces - par chèque.

Navette retour souhaitée : - oui - non